

J. - B. GIROD

Correspondant du "PROGRÈS"

10 Rue Gambetta - ROANNE

Roanne, ce 27 juillet

Cher Monsieur Deherne,

Avant-hier, j'ai reçu la visite de M. le Conservateur de la Bibliothèque de Roanne, qui m'a dit en substance qu'après entente avec le Maire - puisqu'aussi bien le legs de livres fait par Mme Ravaté à la Bibliothèque rencontrait des difficultés légales, vu l'existence d'enfants mineurs - il avait résolu d'en faire l'acquisition, à ses frais, pour en faire don à la Bibliothèque, sous condition que cet apport constituerait un "fonds Jules Ravaté".

J'ai soumis la proposition à Mme Ravaté, qui, encore qu'il lui répugne d'accepter

Le P. argent ainsi, a donné son assentiment
à la combinaison.

Elle a eu raison, à mon avis, et je l'ai
vivement engagé à accepter, car, par ces
temps si durs, cet argent sera le bienvenu
pour tous soins à donner aux fillettes.

J'espère, cher Monsieur Deherme, que
vous ne verrez nul inconvénient au don —
car, au fond, c'est un don déguisé — des
livres fait sous cette forme. Il est bien en-
tendu que seuls les livres purement scienti-
fiques — ceux précédemment choisis — seront
donnés, les autres, la plus grande partie, é-
tant réservés à l'éducation des fillettes.

Veillez agréer, cher Monsieur Deher-
me, l'assurance de mes meilleurs sen-
timents.

M. Jiro